



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Initiative

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19\_INI-022

Déposé le : 26.11.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 127 à 129 LGC** L'initiative permet à un député de proposer un projet de loi, de décret ou de révision constitutionnelle partielle, de proposer d'exercer le droit d'initiative du canton auprès de l'Assemblée fédérale ou encore de proposer l'exercice du droit de référendum par le Canton. Elle touche à une compétence propre du GC.

Elle peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit l'initiant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de l'initiative à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de l'initiative ; suite au vote du GC, elle est soit renvoyée au CE, soit classée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre de l'initiative

Pour une augmentation des peines lors d'insoumission à une décision de l'autorité.

## Texte déposé

Suite à des comportements violents répétés lors de manifestations sportives, cette initiative a pour but de modifier l'article 292 du Code pénal suisse ou autres bases légales. Cette modification va dans le sens d'une augmentation des peines de l'article 292 en le complétant ainsi (en gras dans le texte) :

### Art. 292 Insoumission à une décision de l'autorité

#### *Insoumission à une décision de l'autorité*

*Celui qui ne se sera pas conformé à une décision à lui signifiée, sous la menace de la peine prévue au présent article, par une autorité ou un fonctionnaire compétents sera puni **d'une peine privative de liberté ou d'une amende.***

## Commentaire(s)

Cette initiative est déposée pour faire suite aux dépôts du Postulat Durussel 18\_POS\_062 et de l'Initiative Durussel 19\_INI\_012, objets retirés pour inadéquation entre les objectifs et les contenus de ces interventions. Les objectifs de ces interventions ayant été soutenus par les commissions respectives.

Le but de cette initiative est de modifier le code pénal afin de pouvoir punir plus sévèrement les comportements violents lors de manifestations sportives.

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

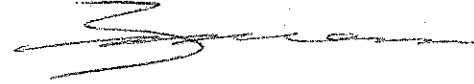
- (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures
- (b) renvoi à une commission sans 20 signatures
- (c) prise en considération immédiate

┌  
┌  
└

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Patrick Simonin, au nom de la commission (19\_INI\_014) –  
Renforcer les mesures du Concordat intercantonal pour  
lutter contre le hooliganisme



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Mme Anne Baehler Bech

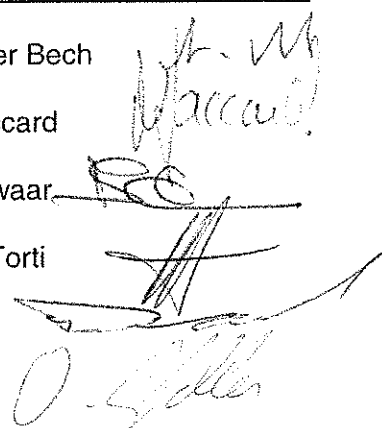
Mme Nathalie Jaccard

Mme Valérie Schwaar

M. Nicolas Croci Torti

M. José Durussel

M. Olivier Gfeller



**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Durusset José
Aschwanden Serge 	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard 	Evéquois Séverine
Balet Stéphane 	Chevalley Jean-Rémy 	Favrod Pierre Alain 
Baux Céline	Chollet Jean-Luc 	Ferrari Yves 
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie 	Christin Dominique-Ella 	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Clerc Aurélien 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues 
Bolay Guy-Philippe 	Courdesse Régis 	Gaudard Guy
Bolay Nicolas	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe 
Bovay Alain 	Cuérel Julien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre 	Glauser Nicolas 
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine 
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Devaud Grégory 	Gross Florence 
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Induni Valérie 
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole 	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe 	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy 

## Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Jobin Philippe	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc 	Schaller Graziella 
Junglaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schelker Carole
Keller Vincent	Pahud Yvan 	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine 	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier 	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc 
Luisier Brodard Christelle 	Porchet Léonore	Stürner Felix 
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis 	Thalman Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves 	Thuillard Jean-François 
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice 
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Rezzo Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire 	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne 	Riesen Werner	Volet Pierre
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Mojon Gérard 	Roulet-Grin Pierrette 	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis 	Wüthrich Andreas 
Mottier Pierre François 	Ruch Daniel	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre